

# Formation professionnelle/continue

## La formation continue : un levier de développement pour les employeurs

Imbriquant les approches **sciences humaines et sociales et les sciences pour l'ingénieur**, l'ENTPE développe des cycles de formations continues s'adressant prioritairement aux cadres, cadres supérieurs et cadres dirigeant, ingénieur ou non. En écho aux besoins des employeurs et des métiers exercés, ces cycles de formation longs ou courts, en intra ou inter-employeurs, diplômant ou non, restent compatibles avec les contraintes professionnelles des apprenants.

Principalement organisées sur mesure, ces formations-actions peuvent se dérouler, à la demande, au sein de l'école, au sein de **l'entreprise** ou à **l'international**.

L'ENTPE mobilise son réseau partenarial pour mettre à disposition les meilleurs experts/intervenants dans de nombreux domaines : UdL ; CETU , AFTES , AQC , VNF, CMVRH (Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines), Services déconcentrés du MTES (DDT, DREAL, ...) ...

Référencé auprès des services de contrôle de l'Etat (DIRECCTE), signataire de la charte Qualité Formation Continue de l'UdL, afin de ne pas pénaliser l'activité de l'entreprise, l'ENTPE vous propose différentes formules :

- des modules de formation de 1 à 2J, pour rafraîchir certaines compétences techniques ou non ou en développer d'autres
- des formations de durée intermédiaire, de l'ordre d'une dizaine de jours répartis à votre convenance sur plusieurs semaines
- des formations longues de 3 à 12 mois en continu pour vous permettre d'approfondir une thématique donnée.



## Contact

Direction du développement, de la formation continue et de l'international  
Lui écrire

**Zoom on ...**



## Offre de formation continue



**Mastères spécialisés®**



## Chiffres clés

UTILISATION LIRE DOCUMENT PROCÈS ANNEXES PRIVÉ

# CONDITIONS GÉNÉRALES

TERMES BREVET PARTIES COMPENSATION COPYRIG  
CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION LICENCE  
AYANTS-DROIT INFORMATIONS GÉNÉRALES  
CADRE LÉGAL VENTES UTILISATEURS PROCÉDURES RÉGLES  
LOI CLAUSE STATUT LU ET APPROUVÉ AVERTISSEMENT VOIR ROITS MÉDIATION DOMMAGE

[Conditions générales de vente](#)